



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4080284

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 9/07/2024 10H30 C:005300 I:40049
V/REF : 950769
V/Email reçu le Mardi 09/07/2024 a 10H30

SEMCODA
Agence de Bourgoin Jallieu
103, RUE DE LA LIBERATION
38300 BOURGOIN JALLIEU

V/REF.IMM. 04236
IMMEUBLE : CORDON -4236
3 LOT VIE DE CORDON
38490 AOSTE

Vaulx en Velin, le 21 Aout 2024

Référence Marché: M_230209003-1

LOCALISATION : ALLEE N12 SIMON VEIL - LOGEMENT DE M MEINDER TEL *0767924494*
ADRESSE EXACTE DELON LOCATAIRE : 12 IMP. SIMONE VEIL (A CONFIRMER PAR
GEA)

MOTIF : INTERVENIR POUR PORTE CHAMBRE 2
- PORTE PRÉ-PEINTE
- SERRURES 1 POINT, PORTE INTÉRIEURE, LABEL NF
- BÉQUILLE MÉTAL CHROMÉ CARRÉ DE 7 MM

Donneur d'ordre : M. C. ARNAUD

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 15/07 A 10H00 :

A NOTRE ARRIVEE, NOUS CONSTATONS UNE ANOMALIE SUR L'ADRESSE RENSEIGNEE
IL S'AGIT DU 12 IMPASSE SIMONE VEIL
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT DE M. MEINDER
PRISE DE COTES POUR PORTE CHAMBRE 2

LA LOCATAIRE NOUS INFORME AVOIR FAIT UNE DEMANDE AUPRES DE LA SEMCODA
POUR REMPLACER LES PLACARDS COULISSANTS DANS COULOIR RDC ET CHAMBRES
A L'ETAGE

LE 26/07 A 08H30 :

INTERVENTION D'UNE EQUIPE A 2 PERSONNELS
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MR MEINDER
DEPOSE ET REMPLACEMENT PORTE CHAMBRE, SERRURE ET 3 PAUMELLES
REGLAGE ET AJUSTEMENT DE LA PORTE
CONTROLE DE BONNE FERMETURE-OUVERTURE
REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS : DT LCOMPTER Email envoyé le 26/07/24 a 14H33 _ Envo i (CR/AB)

MP LCOMPTER Email envoyé le 18/07/24 a 15H31 _ Envo i (CR/AB)

MERCI DE BIEN VOULOIR NOUS CONFIRMER L'ADRESSE EXACTE DE MME MEINDER



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4080284

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

CETTE DERNIERE RESIDE AU 12 IMPASSE SIMONE VEIL

PREVOIR EGALEMENT LE REMPLACEMENT DES PORTES DE PLACARD DU COULOIR AU
RD ET DANS LA CHAMBRE 2 A L'ETAGE

MERCI DE NOUS INDIQUER LA SUITE A DONNER A CE DOSSIER

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.

Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.

Nettoyage du chantier.

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====						
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement	Ag.BJ 38/69	2	91,01		91,01
1,00	MS00006-Rempl.Porté pré-peinte	éq.ss enc	5	202,26		202,26
TOTAL H.T.						293,27
T.V.A. a 10,00%						29,32
TOTAL T.T.C.En EURO						<u>322,59</u>

Valeur en votre règlement au 30 Septembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 950769 du 09/07/2024

Pr.

SEMCODA

AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU

103, rue de la Libération

38300 BOURGOIN JALLIEU

Tel:04.74.28.13.22

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Mail: servimo@servimo.fr; centreappels@servimo.fr;

Référence de la Demande

THCMEIPP Tvx hors contra Menuiseries int Partie privat.

1

01-EE-2212-ENT-61563100

Lieu d'intervention

MR MEINDER Moise

MME GENIN Olympe

12 LOT VIE DE CORDON

38490 AOSTE

Téléphone : 07.67.92.44.94

04236-00001-00003-00012 H / Type 4

Date entrée: 01/06/2013

Délai

Date limite exécution : 24/07/2024

Observations

PORTE CHAMBRE 2

Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00001 Forfait déplacement	1,00	30,00	30,00	3,00	33,00
MS00006 Porte pré-peinte équipée paumelles, serrure, béquillage, sans encadrement et toutes sujétions	1,00	30,00	30,00	3,00	33,00
MS00018 Serrures 1 point, porte intérieure, label NF coffre en acier embouti époxy, 1 clé nickelée, têtère acier, pêne et fouillotlaiton cloison 10 mm, y compris toutes sujétions	1,00				
MS00019 Béquille métal chromé carré de 7 mm y compris toutes sujétions	1,00				
				Total H.T.	60,00
				Total TVA	6,00
				Total TTC	66,00

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU

EDN5



Bon de Commande

N° : 950769 du 09/07/2024

Pr.

SEMCODA

AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU

103, rue de la Libération

38300 BOURGOIN JALLIEU

Tel:04.74.28.13.22

Demande de travaux suivie par ARNAUD CYRIL le 09/07/2024

Le Responsable
Nom et Signature

La Responsable d'Agence

Magali CONTAMIN

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Attestation simplifiée de TVA en page suivante

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU**



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU 103, rue de la Libération 38300 BOURGOIN JALLIEU**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☒ Maison ou immeuble individuel ☐ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **12 LOT VIE DE CORDON 38490 AOSTE**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **BOURGOIN JALLIEU**

le **09/07/2024**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 950769